

Conformément aux articles L1122-11 & 12 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation et de l'article 6 du Règlement d'Ordre Intérieur, nous avons l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil Communal qui aura lieu le **20 mars 2023**, à 20h00, à la salle du Conseil de la Maison Communale, Chaussée de Dinant 2, 5170 Profondeville.

Fait à Profondeville, le 08-03-2023

PAR LE COLLEGE COMMUNAL,

Le Directeur Général

F.GOOSSE

Le Bourgmestre,

L. DELIRE

Séance publique

Environnement

1. Interpellation de M. Delmotte au Conseil Communal - Questionnement sur l'habitat léger à Profondeville.

Générale

2. Procès-verbal de la dernière séance publique.

Secrétariat

3. Rapport de rémunérations - exercice 2022 - Approbation.

Finances

4. Lutte contre les logements inoccupés - Accord relatif aux modalités techniques et organisationnelles de l'échange de données - Adhésion.

Marchés Publics

5. Achat d'un véhicule de type utilitaire pour les peintres (3P/755) - Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé.
6. Entretien de voiries - programme 2021 - Approbation des nouvelles conditions, du montant estimé et du mode de passation suite aux remarques formulées par le SPW.
7. Lustin - Ruiseau de Tailfer, 2ème catégorie, n°45000 - Travaux de réfection et de soutènement de la voirie "Rue des Fonds" (3P/597 ou CE-22.001) - Approbation des conditions, du mode de passation et du montant estimé.

Huis-clos

Générale

8. Procès-verbal de la dernière séance à huis clos.

Personnel

9. Admission à la pension de retraite de fonctionnaire en date du 01.06.2023 - Employée d'administration statutaire.
10. Direction d'Ecole - Profondeville II - Désignation de la Directrice de l'établissement.
11. Décisions prises par le Collège communal dans le cadre de sa délégation en matière de personnel.